

Dossier de demande de reconnaissance du Statut Étudiant Artiste

Année universitaire 2026-2027

- première demande -

Renseignements généraux

NOM (en capitales)	
Prénom	
Courriel	
Adresse postale complète	
Téléphone	
N° de carte étudiante	

Diplôme préparé à l'université pour l'année 2026/2027

<input type="checkbox"/> BUT <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Licence professionnelle <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> Doctorat	Intitulé exact de la formation suivie
--	---------------------------------------

Discipline artistique

<input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Danse <input type="checkbox"/> Musique <input type="checkbox"/> Théâtre <input type="checkbox"/> Cirque <input type="checkbox"/> Autre Dénomination :
Niveau et/ou diplôme :



Parcours artistique justifiant la demande de reconnaissance du statut par l'université :

Structure(s) artistique(s) fréquentée(s)

Nom(s) ou Intitulé(s)	
Adresse(s) complète(s)	
Nom(s) du ou des formateurs éventuels	



Programme de travail hebdomadaire (remplir la grille fournie page 4) **et/ou annuel** (master-classes, stages, expositions, concours prévus durant l'année universitaire...)

Argumentaire libre

(Qu'attendez-vous de la reconnaissance du statut ? Que représente-t-il pour vous ?)



Grille de travail artistique hebdomadaire (à accompagner de justificatifs)

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Total du nombre d'heures de pratique hebdomadaire :

Documents à joindre à cette demande

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae du parcours artistique
- Attestations justifiant du parcours artistique (attestation d'inscription en formation, attestations de stages, copies des diplômes...)
- Attestations justifiant du volume horaire de pratique fournie par un ou une responsable de la structure artistique de rattachement
- Lettres de recommandation éventuelles

Date : _____ **Signature obligatoire de l'étudiant ou de l'étudiante**

Ce dossier de demande est à déposer au Pôle Culture de l'université situé au 1^{er} étage du Forum Louis Lareng (porte 152) avant le 9 octobre 2026.

Si le Statut Etudiant Artiste vous est octroyé, vous devez faire une demande de régime spécial d'études (RSE) auprès de votre composante pour tout aménagement de vos études. Le dossier est disponible sur le site internet de l'université à l'adresse : <https://www.univ-tlse3.fr/amenagement-des-etudes>

Cadre réservé à l'administration

<p>Avis argumenté</p> <p>Date :</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p><input type="checkbox"/> Réserve</p>	
<p>Décision de la Présidente</p> <p><input type="checkbox"/> Statut accordé</p> <p><input type="checkbox"/> Statut refusé</p> <p>Motif :</p>	<p>Date</p> <p style="text-align: right;">Signature de la Présidente, et par délégation le VP CFVU</p>